

133	UTBM Service communication	l'Est Républicain	20 juin 2016
		Région	Besançon - Dijon - grande région - BFC

Politique Après avoir promis à l'ancienne capitale comtoise la direction de l'enseignement supérieur et de la recherche et celle de l'environnement, Marie-Guite Dufay a choisi de les accorder à Dijon. Le maire PS, Jean-Louis Fousseret, s'insurge.

Entre Besançon et la Région, le torchon brûle

Besançon. Ceux qui croyaient, naïvement, les obstacles levés entre Besançon et Dijon avant que le conseil régional vote, vendredi 24 juin, sa nouvelle organisation, seront déçus. Après la polémique sur le site de la présidence, réglée avec la proposition d'installer ce siège dans le chef-lieu du Doubs, voici qu'arrive celle sur l'implantation des directions des services de la collectivité. A priori, depuis la publication le 30 mai par Marie-Guite Dufay d'un communiqué de presse détaillant cette répartition, confirmée dans un « projet » de rapport transmis aux élus, tout paraissait clair : Besançon, parmi ses responsabilités, « avait vocation » à accueillir les deux directions de l'enseignement supérieur et de la recherche et de l'environnement, y était-il écrit.

Et puis, magie ! L'organigramme officiel attribue l'une et l'autre... à Dijon, au titre des « adresses de rattachement ». Le paragraphe qui, dans la version initiale du texte, avait été accepté par le maire de Besançon, Jean-Louis Fousseret, a soudain disparu du rapport. Quant à la promesse de s'organiser « en miroir des services de l'État » (mettre dans une même ville les administrations nationales et régionales correspondantes), elle a été assortie en extremis d'un ajout de deux mots : cela se fera « si possible ». Or, le rectorat d'académie Bourgogne Franche-Comté et le siège de la COMUE, la Communauté d'universités et d'établissements, sont implantés à Besançon. Bronca dans l'ancienne Franche-Comté où l'on accuse Marie-Guite Dufay de « renier ses engagements ». A écouter certains membres de la majorité, fâchés d'avoir été placés devant le fait accompli, la « volte-face » aurait été décidée à leur insu.

Dans la balance

Alors, Jean-Louis Fousseret demande aux « conseillers régionaux » d'amen-

der d'ici vendredi matin ce rapport en y réintégrant les promesses d'origine. On notera la nuance : le maire de Besançon ne s'adresse pas à la présidente de Région, avec laquelle il aurait eu, dit-on, des échanges orageux, mais directement à sa base politique. L'élu se garde d'émettre la moindre critique à l'encontre de François Rebsamen, son collègue dijonnais, « qui ne fait lui aussi que défendre sa ville », concède-t-il. Cette fois, la « trahison » semble relever de « l'intra muros » bisontin. Marie-Guite Dufay, lors d'une conférence de presse convoquée aujourd'hui pour présenter justement la séance plénière, aura tout loisir de lui répondre.

Le « piège bourguignon »

Car la présidente est convaincue d'avoir fait son maximum pour Besançon en lui obtenant l'hôtel de Région, ce qui n'était pas acquis. Les conseillers comtois s'inquiétaient du « piège bourguignon », pour reprendre leur terme : le siège à Dijon, laisser à Besançon, excentrée et dépourvue d'hémicycle adapté, la tenue des assemblées, attendre que tout le monde se lasse de cet inconfort et tout rapatrier dans la cité des Ducs. Alors qu'il sera compliqué de revenir sur l'option inverse. En outre, Marie-Guite Dufay refuse que sa proposition soit adoptée grâce au renfort du bloc FN et d'une partie des élus LR-UDI. Elle espère que l'unanimité se fera dans son propre groupe pour que l'adoption du texte soit sans ambiguïté, ou s'en rapprocher le plus possible à défaut. Il lui faut convaincre chaque élu réticent. Océane Charret-Godard, vice-présidente chargée de l'enseignement supérieur, est une élue municipale PS de Dijon, proche de François Rebsamen. A Besançon, d'aucuns s'interrogent : sa seule voix aurait-elle pesé plus lourd dans la balance que la présence des administrations de l'État ?

Jean-Pierre TENOUX



■ « Mariage de raison ou d'amour ? Je choisis les deux avec la passion en plus », a déclaré hier Marie-Guite Dufay, à Broys-les-Pesmes, où la fusion des deux régions a été célébrée symboliquement par l'association la Franco-comtoise de rue, sur le pont, frontière entre les deux départements de la Côte-d'Or et de la Haute-Saône. Un moment de détente dans la tourmente. Photo ER



Le maire de Besançon, Jean-Louis Fousseret, estime être un « lanceur d'alerte » et dit agir dans l'intérêt de la Franche-Comté entière.

Vous avez choisi de rendre public votre différend avec Marie-Guite Dufay. Pourquoi ?

Je me définis comme un lanceur d'alerte. La situation est inquiétante. J'ai soutenu la présidente dès le départ et pensé que la fusion était une bonne chose mais sous réserve de l'équilibre. En regardant les documents transmis par Marie-Guite Dufay et l'organigramme publié, je note que les promesses faites à Dijon sont toutes tenues, c'est un copié-collé, tandis que certaines qui nous concernent ont disparu. Les faits sont là et il ne s'agit pas que de moi. Je rencontre de plus en plus de gens, dans les milieux associatifs, syndicaux, économiques et universitaires qui partagent le sentiment que cet équilibre se défait jour après jour et d'être mal-traités.

Questions à Jean-Louis Fousseret

maire de Besançon

« J'en appelle solennellement à tous les élus régionaux ! »

Le mécontentement se sédimente. Le choix de mettre à Besançon l'hôtel de Région à Besançon était courageux. Ce revirement sur les directions est d'autant plus inexplicable. Ne craignez-vous pas qu'on se lasse de la querelle Besançon-Dijon ?

Cela va plus loin. Mettre la direction de l'enseignement supérieur à Dijon, c'est l'éloigner encore de l'UTBM et des milieux universitaires du nord Franche-Comté. Faire de même avec la direction de l'environnement, c'est fragiliser la candidature, soutenue par François Rebsamen, d'accueillir à Besançon l'Agence régionale de la biodiversité. On me répond que l'enseignement supérieur, c'est trois personnes. Ne seraient-elles que deux, je réagirais pareillement ! Je ne serai pas le maire qui aura laissé Besançon se vider de sa substance. Moi, je n'ai pas contesté que la préfecture, le SGAR, les finances publiques

soient à Dijon. C'était normal, logique. Quand je me bats pour la création du pôle métropolitain, c'est aussi pour qu'il soit en connexion avec l'Aire urbaine, la Haute-Saône, le Jura, personne ne doit être oublié.

Qu'allez-vous faire ?

Ce rapport ne sera soumis au vote que vendredi. J'appelle solennellement tous les élus régionaux à reconsidérer cette organisation peu juste. Ce n'est pas une simple question d'organigramme, comme on voudrait nous le faire croire. C'est un fait politique majeur, qui préfigure la structuration à venir de la grande région. Ce rapport peut et doit être modifié, amendé pour être remis en conformité avec les engagements de la présidente dans son communiqué du 30 mai. Sinon, ce sera, pour la Franche-Comté, mettre la main dans un engrenage, une spirale descendante dont nul ne sait où elle s'arrêtera.

Propos recueillis par J.-P.T.X